

est ainsi enrayée on continue des irrigations et, trois ou quatre fois en vingt-quatre heures, des badigeonnages avec un mélange d'acide salicylique et de glycérine au trentième.

Suivant Hallopeau ce mode de traitement paraît plus rapidement actif que celui de Gaucher. Quant à la douleur produite par le phénol sulfuriciné, elle paraît variable. Il est nécessaire pour l'atténuer d'employer un topique absolument privé d'eau, car l'eau augmente la causticité de l'acide phénique. On exigera donc que le sulfuriciné de soude soit parfaitement déshydraté et l'on prescrira l'acide phénique synthétique ou l'acide phénique neigeux; en outre on aura soin de bien dessécher la place à toucher avec de l'ouate hydrophile.

Le *stérésol* est un vernis antiseptique. Il contient 10 pour 100 de phénol. (Voir *Stérésol*, tome II).

Erysipèle. — L'érysipèle étant une maladie primitivement locale, il était naturel de songer à un traitement antiseptique local. C'est dans ce but qu'on a pratiqué dans la région malade des injections sous-cutanées d'une solution phéniquée à 3 pour 100 (Hüter). Cette méthode n'est évidemment rationnelle qu'au début de la maladie; elle n'a du reste donné que des résultats douteux.

Hayem lui préfère des badigeonnages phéniqués: il fait un encadrement de la plaque d'érysipèle avec un pinceau trempé dans une solution à parties égales de phénol et d'alcool. La bordure phéniquée doit être placée à cheval sur le rebord saillant de la plaque, de façon à la recouvrir de 1 centimètre, tandis que la peau saine est également recouverte de 1 centimètre. Dès que la surface badigeonnée blanchit, on enlève avec un linge l'excès de la solution. Par ce procédé on arrêterait l'évolution de l'érysipèle qui ne franchit pas la limite que l'acide phénique lui a tracée; dans le cas où cette limite serait franchie, on ferait un nouveau badigeonnage sur le bord de la nouvelle plaque. Hayem recom-

mande de faire ce badigeonnage d'une main très légère pour éviter une brûlure trop intense de la peau. Juhel-Rénoy estime que la crainte d'une cicatrice doit faire rejeter ce mode de traitement.

Variole. — Schwimmer préconise le phénol dans le but d'éviter les cicatrices indélébiles de la face. Son procédé est très astreignant; il consiste à appliquer toutes les deux heures, au moyen d'un masque de toile de lin, percé d'ouvertures pour les yeux, le nez et la bouche, une pâte composée de:

Acide phénique.	4 à 5 grammes.
Huile d'olive.	40 —
Craie lavée en poudre	60 —

Les résultats auraient été excellents.

Diabète sucré. — Trente centigrammes par jour feraient rapidement diminuer ou même disparaître le sucre dans les urines (Ebstein, Müller, Fürbringer) dès le troisième ou le quatrième jour. Mais il est impossible de prolonger l'usage du phénol en raison de son action sur l'estomac. On peut utiliser cette action passagèrement à l'occasion d'une opération chirurgicale par exemple (Lécorché).

Le phénol a encore été essayé en inhalations dans la *bronchite fétide*, et dans la *gangrène pulmonaire*, où il aurait eu une influence favorable (Leyden, Nothnagel et Rossbach); dans la *tuberculose* et dans la *coqueluche*, il n'a paru d'aucune utilité.

Il a été employé comme *révulsif* (voir Révulsifs caustiques) et dans le traitement de la *pelade* (voir ce mot).

B. Emploi chirurgical. — Le phénol est un des principaux agents de la méthode que Lister a proposée, dès 1867, pour le traitement des plaies. Il va sans dire que la méthode antiseptique n'est pas liée à l'emploi de l'acide phénique, et qu'on peut substituer à ce dernier nombre d'autres substances antiseptiques. Le phénol servait à pratiquer des pulvérisations, à désinfecter les mains, les instruments, la peau du malade, et à préparer les diverses pièces de pansement.

Nous verrons que, si le principe de la méthode est resté et s'est affirmé plus rigoureux encore qu'au début, le pansement primitif de Lister, tel qu'il avait été conçu par son auteur, n'est plus guère appliqué.

Ce pansement consistait, l'opération étant terminée, l'hémostase assurée, le drainage établi et les sutures arrêtées; à mettre sur la plaie un morceau de protective¹ un peu plus grand qu'elle, qu'on recouvrait de gaze humectée avec la solution phéniquée; cette gaze devait dépasser le protective dans tous les sens. Là, s'arrêtait le pansement *profond*; on le recouvrait d'un pansement plat, c'est-à-dire de gaze pliée en 8 doubles, et l'on plaçait sur la couche la plus externe un morceau de mackintosh, destiné à empêcher le pus de dépasser le pansement. On consolidait le tout à l'aide d'un *bandage* fait avec de la gaze phéniquée ou de la mousseline.

On changeait le pansement dès le lendemain de l'opération s'il y avait du pus sur ses bords; dans le cas contraire on attendait deux ou plusieurs jours, à condition qu'il n'y eût pas de suppuration, sans toutefois laisser le pansement pendant plus d'une semaine sans le renouveler.

Actuellement le phénol sert surtout pour la désinfection des instruments, pour la conservation de certains objets de pansement et, pour quelques pansements, plus rarement pour les bains antiseptiques et le lavage des plaies.

Furoncle et anthrax. — Verneuil a préconisé pour le traitement de l'anthrax et du furoncle des pulvérisations phéniquées². C'est surtout un traitement du début qui n'a pas la prétention d'éviter les débridements dans tous les cas, et qui ne saurait empêcher la marche des accidents lorsque l'anthrax aura abouti à un sphacèle étendu mais qui néanmoins présente des avantages sérieux : au

1. Le protective consiste en silk huilé ordinaire recouvert sur ses faces d'une couche épaisse de vernis au copal et badigeonné avec une solution de dextrine, qui rend la pièce accessible à l'acide phénique.

2. *Acad. de méd.*, 17 janvier 1886.

début il a chance d'être abortif; plus tard il arrête les progrès du mal, plus tard encore il limite le sphacèle, favorise l'élimination et surtout désinfecte à merveille la plaie anfractueuse et suppurante, ce qui entraîne la chute de la température et la cessation des phénomènes généraux; enfin il fait cesser rapidement les souffrances (Verneuil).

On se sert d'un pulvérisateur à alcool pouvant fonctionner vingt-cinq minutes; pour les grosses tumeurs, où la peau n'est pas encore entamée, il vaut mieux se servir d'appareils plus puissants.

On place l'appareil à 25 ou 50 centimètres de la peau, en réglant le jet suivant la sensation éprouvée par le malade; on peut interposer une épaisseur de tarlatane entre la vapeur phéniquée et la plaie; mais cette précaution est le plus souvent inutile. La solution doit être à 2 pour 100. Le nombre des séances varie de deux à quatre par jour; dans l'intervalle on se contente d'appliquer un pansement phéniqué humide recouvert de taffetas gommé.

Il est indispensable de garantir contre le spray les parties voisines de l'anthrax à l'aide de compresses ou d'autres pièces de ce genre, et de donner au malade une attitude commode pendant la séance.

Carie dentaire. — Le phénol est employé en solution concentrée avec un succès certain et constant pour calmer les douleurs de la carie dentaire avec dénudation et inflammation de la pulpe; il est évidemment inefficace contre les douleurs de la périostite alvéolo-dentaire.

C. Comme agent désinfectant. — Le phénol est surtout employé pour la désinfection des instruments. C'est un antiseptique insuffisant pour la désinfection des déjections. Quant à l'usage de placer des solutions plus ou moins fortes dans les chambres des malades, dans l'espérance que les vapeurs phéniquées auraient une action désinfectante quelconque, c'est là une pratique purement illusoire.

MODES D'ADMINISTRATION ET DOSES.

1° *A l'extérieur*: a) Solution forte : à 1 pour 20.

Acide phénique cristallisé.	50 grammes.
Alcool ou glycérine.	50 —
Eau distillée stérilisée.	900 —

Cette solution ne sert que comme désinfectant ; elle n'est pas destinée à rester longtemps en contact avec les tissus (voir *antisepsie chirurgicale*).

b) Solution faible de Lister :

Acide phénique cristallisé.	25 grammes.
Alcool ou glycérine.	25 —
Eau distillée stérilisée.	950 —

On se sert souvent pour les pansements peu importants de solutions encore plus faibles soit 1 pour 50 ou même 1 pour 100. Pour faire ces solutions il importe que le phénol soit parfaitement dissous dans l'alcool avant l'addition de l'eau ; sans cette précaution, il vient sur nager à la surface du liquide des gouttelettes huileuses d'acide phénique qui peuvent adhérer aux tissus et agir comme caustiques.

c) *Huile phéniquée* à 1 pour 10 ; *vaseline phéniquée* à 1 pour 25 ; *glycéré phéniqué* à 1 pour 10.

Pour enduire les cathéters, stylets, spéculums, etc., on fait usage d'une huile phéniquée à 5 pour 100.

d) *Gaze phéniquée* :

Alcool à 95°.	12000 grammes.
Colophane	2000 —

Faire dissoudre. Ajoutez :

Glycérine.	500 grammes.
Acide phénique cristallisé.	500 —

Faites passer la gaze, dégraissée préalablement par une solution de carbonate de soude à 2 pour 100, dans la liqueur ci-dessus et faites sécher à l'étuve.

Voir pour les autres préparations : *Antisepsie chirurgicale*.

2° *A l'intérieur* : On a presque toujours donné le phé-

nol en lavements (0^{gr},50 à 1 gramme de phénol pour 150 à 200 grammes de véhicule) qu'on a pu renouveler toutes les trois heures (Desplats). Une dose de 4 grammes a pu produire une dépression thermique allant jusqu'à 34° (van Oye). La prudence veut qu'on ne dépasse pas la dose de 0^{gr},50 par lavement.

On prescrit quelquefois la dose de 1 ou 4 grammes dans une potion ; cette préparation est difficilement acceptée par les malades. Desplats recommande la limonade suivante :

Acide phénique.	2 à 4 grammes.
Eau de citron.	100 —
Sirop simple.	100 à 150 —
Eau.	q. s. pour un litre.

Prendre 100 grammes de cette solution toutes les trois heures.

ACIDE PHÉNYLBORIQUE.

L'acide phénylborique, C⁶H⁵Bo(OH)², est un acide faible qui posséderait des propriétés antiputrides et antiférmescibles énergiques. Une solution à 1 pour 1000 suffirait pour ralentir la putréfaction qui serait empêchée par une solution à 1 pour 2000 à 4000. Une solution à 1 pour 4000 supprimerait la putréfaction déjà commencée. Le sel de soude est beaucoup moins actif.

L'acide phénylborique a une saveur aromatique rappelant celle de la marjolaine. Il n'est pas caustique.

Ingéré à la dose de 1 gramme, il provoque pendant une demi-heure un peu de vertige, de la céphalalgie, des bourdonnements d'oreille et une légère somnolence. Il abaisse la température des fébricitants (Rothhaas, Filehne!).

Il semble, d'après ces données, que l'acide phénylborique doive être un excellent antiseptique ; mais il est encore insuffisamment étudié.

ASEPTOL — L'aseptol C⁶H⁴OH.SO².OH (*acide orthophénylsulfureux, acide sozologique, acide sulfobenzidique*) se présente sous l'aspect de petites aiguilles déliquescentes, donnant rapidement un liquide visqueux, de coloration rougeâtre, d'une odeur de phénol, d'un goût acide. Il est soluble en toutes proportions dans l'eau, l'alcool et la glycérine. Il se combine facilement aux bases pour former des sels.

1. Nothnagel et Rossbach, *Matière méd. et thérap.*, p. 445.